



Carte tarifaire
Crédits hypothécaires
- PARTIE II du prospectus crédits logement

Valable à partir du: 17/04/2019
N° DW19027 F
Prospectus: 6/03/2019

1. TARIFS & RÉDUCTIONS

1.1 TARIFS CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC DESTINATION IMMOBILIÈRE ET SÛRETÉS

Sûretés = garantie par une inscription hypothécaire et/ou un mandat hypothécaire

Variabilité	DURÉE MIN.	DURÉE MAX.	QUOTITÉ	TARIF DE BASE		TARIF AVANTAGEUX (voir 1.1.2)		INDICE DE RÉFÉRENCE
				Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	
				TAUX DÉBITEUR		TAUX DÉBITEUR		
1/1/1 CAP3 Adaptable annuellement	5 ans	20 ans	Max. 100%	2,50%	0,2060%	2,00%	0,1652%	A
3/3/3 CAP3 3 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 3 ans	5 ans	20 ans	Max. 100%	2,55%	0,2101%	2,05%	0,1692%	C
5/3/3 CAP3 5 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 3 ans	5 ans	20 ans	Max. 100%	2,65%	0,2182%	2,15%	0,1774%	C
7/3/3 CAP3 7 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 3 ans	7 ans	20 ans	Max. 100%	2,70%	0,2223%	2,20%	0,1815%	C
10/5/5 CAP3 10 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 5 ans	10 ans	20 ans	Max. 100%	2,80%	0,2304%	2,30%	0,1897%	E
15/5/5 CAP5 15 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 5 ans	15 ans	20 ans	Max. 100%	2,90%	0,2385%	2,40%	0,1978%	E
20/5/5 CAP5 20 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 5 ans	20 ans	25 ans	Max. 100%	3,00%	0,2466%	2,50%	0,2060%	E
25/5/5 CAP5 25 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 5 ans	25 ans	25 ans	Max. 100%	3,00%	0,2466%	2,50%	0,2060%	E
30/5/5 CAP5 30 ans de taux fixe puis taux révisable tous les 5 ans	30 ans	30 ans	Max. 100%	4,15%	0,3394%	3,65%	0,2992%	E

1.1.1 RÉDUCTIONS

A. RÉDUCTIONS possibles sur le TARIF DE BASE et le TARIF AVANTAGEUX

- **Quotité:** Le montant du crédit logement est inférieur ou égal à 90 % de la valeur du bien immobilier.
- **Quotité:** Le montant du crédit logement est inférieur ou égal à 80 % de la valeur du bien immobilier.

Annuellement	Mensuellement
-0,30%	-0,0250%
-0,40%	-0,0334%

B. RÉDUCTIONS possibles sur le TARIF AVANTAGEUX

- **Réduction courte durée:** si la durée de votre crédit ne dépasse pas 20 ans
- **Réduction courte durée:** si la durée de votre crédit ne dépasse pas 15 ans
- **Réduction courte durée:** si la durée de votre crédit ne dépasse pas 10 ans

-0,10%	-0,0083%
-0,20%	-0,0167%
-0,30%	-0,0250%

1.1.2 TARIF AVANTAGEUX: RÉDUCTIONS CONDITIONNELLES sur le TARIF DE BASE

Le candidat-emprunteur a toujours le libre choix de l'assureur pour la souscription d'une assurance solde restant dû et/ou assurance incendie. Par ailleurs, le candidat-emprunteur peut ouvrir auprès de toute institution financière un compte au départ duquel le paiement du crédit aura lieu. Si le candidat-emprunteur remplit 3 des 3 conditions ci-dessous, le candidat-emprunteur peut bénéficier d'une réduction complémentaire de **0,50 % (annuel)** par rapport au tarif de base (C'est ce que nous appelons le **TARIF AVANTAGEUX**). Le candidat-emprunteur doit remplir ces conditions pendant **toute la durée du crédit**. **Si les conditions ci-dessous ne sont plus remplies, le prêteur a le droit de modifier les conditions tarifaires. Votre crédit sera à nouveau soumis au tarif de base.**

- un ou plusieurs emprunteurs souscrivent une assurance solde restant dû auprès d'Argenta Assurances SA à hauteur de minimum 100 % du montant du crédit;
- les emprunteurs souscrivent une assurance incendie auprès d'Argenta Assurances SA (couverture bâtiment);
- les revenus des emprunteurs sont domiciliés sur un compte à vue auprès d'Argenta et le crédit et les assurances doivent être payés par domiciliation.

1.2 CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC DESTINATION IMMOBILIÈRE SANS SÛRETÉS

	Annuel	Mensuel
Taux débiteur	3,50%	0,2871%

Durée maximale en fonction du montant du crédit	mois
2.500,01 euros - 3.700 euros	30 mois
3.700,01 euros - 5.600 euros	36 mois
5.600,01 euros - 7.500 euros	42 mois
7.500,01 euros - 10.000 euros	48 mois
10.000,01 euros - 15.000 euros	60 mois
15.000,01 euros - 20.000 euros	84 mois
plus de 20.000 euros	120 mois

1.3 CRÉDIT PONT

	Annuel	Mensuel
Taux débiteur	2,80%	0,2304%

1.4 REFINANCEMENTS INTERNES

- Pour les refinancements internes, le **tarif de base** est toujours d'application selon la formule.

2. INDICES DE RÉFÉRENCE

Les indices de référence suivants sont d'application: mars 2019

	Annuel	Mensuel
Indice A	-0,522%	-0,0436%
Indice C	-0,400%	-0,0334%
Indice E	-0,102%	-0,0085%

3. COÛTS

3.1 FRAIS DE DOSSIER

A. Crédit hypothécaire avec destination immobilière AVEC sûretés:

- Nouveau crédit logement:	<input type="text" value="475 euros"/>
- Reprise d'encours:	<input type="text" value="475 euros"/>
- Crédit pont:	<input type="text" value="475 euros"/>
- Refinancements Internes:	<input type="text" value="235 euros"/>

Les frais de dossier sont dus seulement après la signature de l'offre de crédit, indépendamment du nombre de parts de crédit et du montant du crédit. En cas de combinaison de plusieurs parts de crédit en une seule demande de crédit, les frais de dossier seront facturés une seule fois, au tarif le plus élevé.

B. Crédit hypothécaire avec destination immobilière SANS sûretés

3.2 FRAIS DE MODIFICATION

A. Frais de modification d'une offre de crédit déjà acceptée avant la signature de l'acte de crédit hypothécaire.

- Par modification:

B. Frais de modification des conditions du crédit après la signature de l'acte de crédit hypothécaire.

- Par modification:

*Par demande de modification exigeant ou non l'établissement d'un nouveau tableau d'amortissement:
Par ex. (non exhaustif): remplacement ou déblocage d'une garantie, transfert d'hypothèque, désolidarisation d'un emprunteur,...*

3.3 INDEMNITÉ DE RÉSERVATION

	Annuel	Mensuel
- Durant les 6 premiers mois	0,00%	0,0000%
- À partir du 7e mois jusqu'au 24e mois inclus	1,21%	0,1000%

3.4 AUTRES COÛTS

En souscrivant une ouverture de crédit, des coûts supplémentaires peuvent être dus, qui ne sont PAS repris dans les tarifs susmentionnés.

- Coûts liés à l'acte de crédit hypothécaire / mandat hypothécaire: Frais de notaire (droits d'enregistrement, droits d'écriture, frais d'inscription de l'hypothèque auprès du conservateur des hypothèques, honoraires du notaire et la TVA y afférente). Pour plus d'informations à ce sujet, contactez votre notaire ou consultez le site www.notaire.be.

- Coûts des services auxiliaires: Coûts de l'éventuelle assurance décès (assurance solde restant dû) et de l'assurance incendie

4. DEVISE

Toutes les formes de crédit susmentionnées sont toujours en EUROS.

5. MENTIONS LÉGALES

A. Législation applicable:

Crédit hypothécaire à destination immobilière, soumise au livre VII (titre 4, chapitre2) du Code de droit économique

B. Prêteur:

Argenta Banque d'Épargne SA, Belgijelei 49-53, 2018 Anvers, RPM Anvers, TVA BE 0404.453.574

Sous réserve d'acceptation par Argenta Banque d'Épargne SA et d'accord mutuel.

C. Assureur:

Argenta Assurances SA, Belgijelei 49-53, 2018 Anvers - RPRM Anvers - TVA BE0404.456.148 - Entreprise d'assurances belge agréée sous le numéro 0858 pour l'exercice des opérations d'assurance des branches 2, 8, 10a, 13, 14, 17, 21, 22, 23 & 26, soumise au contrôle de la Banque nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles

D. Questions et plaintes:

Pour toutes vos questions et plaintes, vous pouvez vous adresser à votre agent Argenta.

Les plaintes peuvent être introduites également auprès d'Argenta Banque d'Épargne SA/ Argenta Assurances SA, service Gestion des plaintes, Belgijelei 49-53 Anvers, Tél. 03 285 56 45, Fax. 03 285 55 28 ou par e-mail: gestiondesplaintes@argenta.be - Les plaintes par téléphone doivent être confirmées par écrit par fax, e-mail ou courrier.

Si vous estimez qu'Argenta Banque d'Épargne SA ou Argenta Assurances SA n'a pas répondu à votre question ou que la réponse fournie n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers ou à l'Ombudsman des assurances.

- **Ombudsman en conflits financiers:** North Gate II, Avenue du Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombudsfm.be

- **Ombudsman des Assurances:** Square De Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02 547 58 71, fax 02 547 59 75, www.ombudsman.as.

Vous avez également le droit d'intenter une procédure judiciaire.

E. Exemples représentatifs

-CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC DESTINATION IMMOBILIÈRE ET SÛRETÉS

Exemple représentatif: pour un crédit hypothécaire avec destination immobilière et sûretés

avec mensualités fixes de 175.079 euros avec une durée de 300 mois avec un taux débiteur VARIABLE de 2,70% (formule tarifaire 25/5/5) et un taux annuel effectif global de 3,25%, vous payez 300 mensualités de 826,56 euros ou au total 247.968,00 euros. Dans le scénario catastrophe, votre mensualité augmente de 826,56 euros et le total à payer s'élève à 247.968,00 euros.
Le taux annuel effectif global tient compte du taux débiteur du tarif de base, de frais de dossier de 475 euros et de frais de notaire de 4.084,13 euros.
Les coûts suivants n'ont pas été repris: prime de l'assurance décès et de l'assurance incendie.

Exemple représentatif: pour un crédit hypothécaire avec destination immobilière et sûretés avec mensualités fixes

de 175.079 euros avec une durée de 300 mois avec un taux débiteur VARIABLE de 2,4% (formule tarifaire 7/3/3) et un taux annuel effectif global de 2,94%, vous payez 300 mensualités de 800,25 euros ou au total 240.075,00 euros.
Dans le scénario catastrophe, votre mensualité augmente de 989,19 euros et le total à payer s'élève à 280.886,04 euros
Le taux annuel effectif global tient compte du taux débiteur du tarif de base, de frais de dossier de 475 euros et de frais de notaire de 4.084,13 euros
Les coûts suivants n'ont pas été repris: prime de l'assurance décès et de l'assurance incendie.

Exemple représentatif: pour un crédit hypothécaire avec destination immobilière et sûretés avec mensualités fixes

de 175.079 euros avec une durée de 300 mois avec un taux débiteur VARIABLE de 2,70% (formule tarifaire 25/5/5) et un taux annuel effectif global de 3,28%, vous payez 300 mensualités dégressives dont la première s'élève à 1.015,39 euros et la dernière à 585,04 euros, ou au total 240.063,71 euros.
Le taux annuel effectif global tient compte du taux débiteur du tarif de base, de frais de dossier de 475 euros et de frais de notaire de 4.084,13 euros.
Les coûts suivants n'ont pas été repris: prime de l'assurance décès et de l'assurance incendie.

Exemple représentatif: pour un crédit hypothécaire avec destination immobilière et sûretés avec amortissements

variables linéaires du capital (avec un delta de 1 euro) de 175.079 euros avec une durée de 300 mois avec un taux débiteur VARIABLE de 2,70% (formule tarifaire 25/5/5) et un taux annuel effectif global de 3,26%, vous payez 300 mensualités dégressives dont la première s'élève à 865,89 euros et la dernière à 734,91 euros, ou au total 245.612,66 euros
Le taux annuel effectif global tient compte du taux débiteur du tarif de base, de frais de dossier de 475 euros et de frais de notaire de 4.084,13 euros.
Les coûts suivants n'ont pas été repris: prime de l'assurance décès et de l'assurance incendie.

Exemple représentatif: pour un crédit pont avec mandat hypothécaire de 174.177 euros d'une durée de 24 mois avec

un taux débiteur FIXE de 2,25% et un taux annuel effectif global de 3,07%, vous payez 24 mensualités de 365,87 euros et un versement unique de 174.177 euros ou un total de 182.957,88 euros.
Le taux annuel effectif global tient compte du taux débiteur, de frais de dossier de 475 euros et de frais de notaire de 1.239,00 euros.
Les coûts suivants n'ont pas été repris: prime de l'assurance décès et de l'assurance incendie.

-CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC DESTINATION IMMOBILIÈRE SANS SÛRETÉS

Exemple représentatif: pour un crédit hypothécaire à destination immobilière sans sûretés de 30.280 euros d'une durée de 120 mois avec un taux débiteur FIXE de 3,50 % et un taux annuel effectif global de 3,50 %, vous payez 120 mensualités de 298,65 euros ou un total de 35.838,00 euros.